



Déclaration de la CFDT sur la PPV (prime de partage de la valeur) au sein du périmètre EQUANS France

Les militants CFDT d'EQUANS France ont alerté en plus haut lieu leur fédération syndicale sur le pouvoir d'achat des salariés d'EQUANS France (forte inflation entraînant une hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie et des transports). C'est dans ce contexte que la CFDT a écrit un courrier à M. HARDOUIN, directeur général d'EQUANS France, pour :

- engager des négociations urgentes des salaires en dehors des NAO,
- élargir notamment les accords de télétravail existants dans le même contexte que la crise Covid en allant au-delà des accords, tout en respectant le choix du salarié,
- faire un état des lieux des bas salaires afin de prendre des décisions urgentes.

Suite à nos demandes, la direction a provoqué une réunion dans le cadre de l'animation sociale d'EQUANS France auquel la CFDT a participé le 21 juillet. La direction d'EQUANS France a fait le choix de prendre une décision unilatérale. La direction propose de verser une prime dans le cadre du dispositif de la prime de partage de la valeur proposée par le gouvernement se décomposant comme suit : une prime d'un montant de 600€ pour les salariés dont le salaire mensuel de référence est inférieur ou égal à 2.000€ brut pour une activité à temps plein et une prime d'un montant de 400€ pour les salariés dont le salaire mensuel de référence est supérieur à 2.000 € brut et inférieur ou égal à 3.000€ brut pour une activité à temps plein.

La CFDT regrette la décision de ne pas engager de négociation avec les organisations syndicales représentatives. La CFDT, entre autres, avait la possibilité de faire des propositions concrètes qui auraient été mieux comprises et acceptées par un grand nombre de salariés. La direction a souhaité mettre en place 2 niveaux de prime qui ne concerneront seulement qu'une partie des salariés alors que la CFDT aurait préféré qu'ils se traduisent par un effort sur les salaires pour un plus grand nombre d'entre nous.

Dans le cadre des NAO 2023 qui vont débuter dans quelques semaines dans toutes les sociétés d'EQUANS France, nous espérons que la direction tiendra compte du contexte économique et social que traverse notre pays. Les acteurs CFDT de ces négociations ne manqueront pas de faire des propositions pour pallier le pouvoir d'achat de nos salariés et mieux répartir les richesses de notre groupe. La CFDT ne pourra accepter des résultats de NAO en dessous de nos espérances.